



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1^{er} étage)

Mensonge ou démente

Nous avons vu comment, en jouant sur les mots, les journaux conservateurs ont réussi à tromper leurs lecteurs sur nos affaires intérieures.

Comment s'étonner ensuite, alors qu'ils réussissent à induire en erreur en matière de chiffre, ils puissent tromper également en matière de sentiments, prêtant à leurs adversaires les plus noirs desseins et les chargeant des plus sinistres méfaits.

Se croyant bien renseignée, confiante dans les allures pieuses et papardes de dame *Liberté*, la presse du dehors émet des appréciations peu flatteuses pour nous autres, radicaux fribourgeois.

Ces appréciations, suggérées par nos propres organes de la presse, sont reprises par eux; ils s'empressent de les reproduire, en disant: Voyez, ce n'est pas nous qui le disons, ce sont le *Courrier* ou le *Nouvelliste valaisan* qui attribuent au parti radical fribourgeois tous les défauts, toutes les turpitudes, qui le considèrent comme un parti de négation et d'immobilisme.

Très adroit, il faut l'avouer, le système de la *Liberté*, mais quelque peu machiavélique! On nous reproche des intentions malveillantes que nous n'avons pas, on nous jette à la face des épithètes injurieuses, on cherche à nous faire passer aux yeux des confédérés comme des traîtres à la Patrie. Et tout cela, pourquoi? Parce que nous ne trouvons pas excellent tout ce que fait notre incomparable gouvernement, parce que nous estimons être le dernier canton de la Suisse au point de vue des droits populaires et que nous réclamons un peu plus de justice et un peu moins de partialité!

Fort heureusement, les appréciations dictées au *Courrier de Genève* ou au *Nouvelliste valaisan*, si peu au courant de nos affaires intérieures, nous laissent froids et ne sauraient nous émouvoir. Nous leur préférons l'attitude impartiale, parce que mieux renseignée, de la plus grande partie de la presse suisse, dont les grands organes n'ont pas craint de stigmatiser les frasques de notre gouvernement.

Nous dénigrons le canton! Nous jetons sur lui le discrédit en parlant ouvertement des tares indélébiles de certains de ses maîtres?

Loin de nous la pensée d'inféoder

tout un pays à quelques personnages assez peu scrupuleux pour croire qu'ils représentent à eux seuls l'honneur et le crédit du canton.

Loin de nous encore de rendre tout un parti responsable des derniers scandales, qui sont le produit d'un système et non d'un parti.

Mais là où la responsabilité commencera, c'est lorsque ce parti, auquel appartiennent les auteurs des malversations, refusera les sanctions demandées par le pays tout entier; et déguisera ces hommes de la responsabilité encourue.

Le parti conservateur avait un beau geste à faire et il aurait conservé le beau rôle en le faisant. S'il avait dit: Nous ne voulons pas de brebis galeuses dans nos rangs et nous voulons épurer nos cadres de tout ce qui est de nature à souiller notre honneur, ce parti se serait tiré avec honneur de l'impasse où l'avaient engagé quelques aigrefins.

Au reste, il s'est ressaisi et, dans la Gruyère du moins, la plus grande partie des députés sont nettement hostiles à la continuation de la politique néfaste qui a conduit le canton là où l'on sait. Ils sont nombreux parmi eux ceux qui voudraient un peu plus de justice distributive et qui désavouent ouvertement les faits et gestes de la dictature.

Est-ce une Renaissance? Espérons-le pour le bien de tous.

On nous reproche encore de nous être emparés des derniers événements pour faire de l'agitation électorale. Et quand cela serait? Est-ce à ceux qui, tous les jours et à tout propos viennent rappeler les erreurs du siècle passé en vue de semer la rancune et la division dans le pays, à nous reprocher de nous faire des arguments des derniers scandales? Ce serait à la vérité bien petit de la part de nos adversaires, mais ce ne pourrait nous étonner tant on est habitué à les voir s'attribuer tous les droits pour nous en dénier la moindre parcelle.

Eh! quoi? le parti conservateur aurait seul le monopole du patriotisme? Lui seul travaillerait pour le bien du pays? Leurs adversaires n'auraient en vue que la satisfaction de leurs intérêts personnels?

Si l'attitude du parti radical ne dénotait que l'intention de créer une agitation factice dans le pays, on ne

saurait lui en faire un reproche. Mais son but est plus élevé. Toute sa polémique est dictée par de plus graves soucis, par celui de doter le canton d'une administration honnête, par celui de vouloir aboutir à des réformes plus que nécessaires, de faire cesser un régime d'iniquité accordant toutes les faveurs à une portion du peuple pour créer une classe de parias politiques.

Que lui importent les basses et viles injures, les accusations ineptes, fruits de l'astuce et de la perfidie? Il marchera la tête haute dans la voie qu'il s'est tracée, la voie du progrès et de la liberté.

NOUVELLES SUISSES

Le cadran de 24 heures. — Sur la proposition de la direction générale des Chemins de fer fédéraux, du 30 juillet 1912, et vu les rapports des gouvernements cantonaux, des directions générales des douanes, des postes et des télégraphes, il est décidé d'introduire le système des heures de 0 à 24 pour les entreprises suisses de transport, à la condition que, de leur côté, l'Allemagne et l'Autriche adoptent ce système.

Des démarches seront faites dans ce sens auprès des gouvernements allemand et autrichien pour l'application, en commun, de ce système à partir du 1^{er} octobre 1913 ou du 1^{er} mai 1914.

Le Conseil fédéral se réserve de revenir sur cet objet dans l'un ou l'autre cas.

La Croix-Rouge dans les Balkans. — La direction de la Croix-Rouge suisse a décidé, pour le cas où les hostilités reprendraient dans les Balkans, d'envoyer une expédition de secours composée de trois à quatre médecins, de sœurs et de garde-malades avec le matériel nécessaire. La préparation de cette expédition a été confiée au secrétariat central de la Croix-Rouge à Berne.

Neuchâtel. — Trop parler nuit. — Mercredi, un monsieur élégamment vêtu avait pris place dans le train de Pontarlier qui arrive à Neuchâtel à 3 h. 30. Durant le trajet, il lia conversation avec un autre voyageur et lui conta qu'il venait de passer à la douane deux forts beaux complets neufs, qu'il avait endossés l'un sur l'autre. Le contrebandier amateur ne se doutait guère qu'il se vantait à un douanier en civil. Celui-ci, à Neuchâtel, invita

l'homme aux deux complets à passer au poste de gendarmerie de la gare. On l'y déshabilla et les deux vêtements neufs furent confisqués.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Orient.

L'intervention des puissances.

Voici le texte de la note remise par les ambassadeurs à la Sublime Porte, vendredi, à 5 h. du soir:

Les soussignés, ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, d'Angleterre, de France, de Russie, d'Allemagne et d'Italie, ont été chargés par leurs gouvernements de faire à Son Excellence le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le sultan la communication suivante:

« Désireuses de prévenir une reprise des hostilités, les six puissances croient devoir appeler l'attention du gouvernement impérial ottoman sur la grave responsabilité qu'il assumerait si, par sa résistance à leurs conseils, il empêchait le rétablissement de la paix. Il n'aurait qu'à s'en prendre à lui-même si la prolongation de la guerre avait pour conséquence de remettre en question le sort de la capitale et peut être d'étendre les hostilités aux provinces asiatiques de l'empire. Dans ce cas, il ne pourrait pas compter sur le succès de leurs efforts pour le préserver du danger auquel il se serait exposé. En tout état de cause, le gouvernement ottoman aura besoin, après la conclusion de la paix, de l'appui moral et matériel des grandes puissances européennes pour réparer les maux de la guerre, consolider sa situation à Constantinople, et mettre en valeur les vastes territoires asiatiques dont la prospérité constituera sa force la plus effective. Pour entreprendre et mener à bien cette tâche, le gouvernement de Sa Majesté le sultan ne saurait compter sur l'efficacité du bienveillant appui des puissances que pour autant qu'il aura déferé à leur avis, qui s'inspire des intérêts généraux de l'Europe et de ceux de la Turquie. Dans ces conditions, les grandes puissances européennes croient devoir renouveler collectivement au gouvernement impérial ottoman le conseil de consentir à la cession de la ville d'Andrinople aux Etats balkaniques, et de s'en remettre à elles pour le soin de statuer sur le sort des îles de la mer Egée. En retour de cette cession, les puissances s'emploieront à assurer la sauvegarde des intérêts musulmans à Andrinople, le respect des mosquées ainsi que des édifices et biens religieux existant dans cette ville. Elles feront également en sorte que la solution donnée par elles à la question des îles de la mer Egée exclue toute menace pour la sécurité de la Turquie. »

et objectivement
pendant du Fri-
l'administration
se s'est adressée
de Fribourg ».
le Conseil d'Etat
des conserva-
rderons de le dé-
s démarches ten-
point. Aller aider
laquelle quelques
ont des intérêts,
entre et n'entrera
étroite de certains
publique.
at, ajoutons que
assé en des mains
ton, les mêmes
été précitées n'eu-
ressé que d'aller
propriétaires leur
réductions consi-
des C. E. G. Vrai-
sses, ces engage-
t pas encore été
gi de sauver des
t eu sauvegardant
és des établisse-
s, quel zèle l'on
quels arguments
ants l'on aurait su
ches qu'adresse le
itoyen de l'opposi-
ications, qu'en res-
ce n'est la preuve
aine, de l'esprit de
de la mauvaise foi
moindri de cette dis-
le citoyen radical,
s vils personnages
passions politiques,
se livrer à un acte
robation générale.
preuves et les té-
r de ceux mêmes
nt les meilleurs et
oyez assurés. Mes-
ois, que si jamais
at besoin de leçons
n'iraient pas les
; ils ne s'adresse-
à ceux dont la ligne
ctée par des motifs
t qui déclarent sa-
pays à celui de leur
ous leurs retentis-
térieurs, à ceux qui
r leurs mensonges
à ceux qui parlent
diacrédit du peuple
leurs en particulier.
point exemple non

plus sur ceux qui se débattent dans la boue officielle.
Mais en voilà suffisamment pour aujourd'hui. Nous y reviendrons si besoin est, et ce sera tant pis si des intérêts seront atteints que nous eussions voulu ménager.

Distinguo. — L'abondance des matières nous a obligés à remettre quelques observations relatives à la correspondance du *Fribourgeois* touchant « les Paroles d'un croyant ».
Le correspondant du *Fribourgeois* nous affirme enfin que cet ouvrage est en bloc frappé d'interdit, ce que nous cherchions à lui faire dire. Cela revient à dire que cette mesure atteint non seulement tel ou tel passage de l'ouvrage, mais tous indistinctement.
Dans ce cas, qu'on nous permette une réclame, aucune réponse valable n'ayant été donnée à de précédentes observations.
Parents chrétiens, apprenez que la très catholique direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg, si soucieuse du dogme et de la doctrine, oblige vos enfants à lire et étudier un passage d'un livre mis à l'index ! Et vous direz sans doute, que c'est le souci de l'intérêt religieux de nos populations qui guide le directeur de l'Instruction publique !
Il est vrai que, dans les manuels scolaires, le nom de l'auteur du passage en question est soigneusement caché. Sait-il de cet écart pour éliminer tout danger ? pour rendre inefficace ce passage ?
On serait tenté de le croire, tant on connaît bien l'habileté de nos modernes théologiens en matière de *distinguo*.
C'est ainsi qu'on nous affirme que tous les passages d'une œuvre frappée d'interdit ne sont pas nécessairement mauvais et que l'on doit savoir y glâner ce qui peut nuire ou ce qui peut être utile.
Nous sommes pleinement d'accord avec cette manière de voir. C'est pourquoi nous avons reproduit certains des passages des *Paroles d'un Croyant*, qui ne blessaient ni la morale ni la religion. Nous estimions qu'ils étaient d'autant plus profitables au peuple qu'ils sont la condamnation de l'attitude et des procédés inquisiteurs et oppresseurs de nos gouvernants. La colère soulevée par cette publication est bien la meilleure preuve que cette dernière était nécessaire.

Au « Fribourgeois ». — Les mœurs de presse introduites chez nous par celui qui signe V (probablement *Venin*) sont indignes. Si elles doivent continuer, nous commencerons, de notre côté, une série de portraits qui formeront une galerie célèbre. Ils y passeront tous, ceux de nos adversaires qui, de la magistrature à la députation, de l'officiel au particulier, seront dignes d'y figurer par leurs attitudes, leurs ridicules et leurs actes. Nous sommes prêts, et rira bien qui rira le dernier.

Horaires d'été. — Le projet d'horaires du service d'été 1913 étant déposé à l'enquête, nous constatons que l'horaire de la ligne Bulle-Romont prévoit des modifications dont nous signalons les principales :

Le train 1284 partira le matin de Bulle à 7 h. 20, au lieu de 8 h. 35, pour atteindre à Romont la correspondance du nouveau train direct 11, ce qui permettra d'arriver déjà :
à Fribourg à 8 h. 30 (actuel. 9 h. 47)
à Berne à 9 h. 03 (» 10 h. 27)
à Bâle à 11 h. 35 (» 1 h. 12)
à Zurich à 11 h. 43 (» 1 h. 20)
Le dernier train 1203 sera retardé de 30 min ; il arrivera à Bulle à 11 h 20 au lieu de 10 h 50, pour relever la correspondance, réclamée à maintes

reprises, du train direct 36 partant de Zurich à 6 h. 15, de Bâle à 6 h. 27, de Berne à 9 h. 30 et de Fribourg à 10 h. 10.
Ces changements sont tout à l'avantage de la contrée et seront certainement bien accueillis du public.

Nos sociétés. — Le public bullois a toujours réservé ses faveurs aux sociétés dont le but est le développement corporel. C'est ce motif surtout qui le fait favoriser le Corps de gymnastique.
Mais il est d'autres sociétés qui ont également à cœur le développement physique de ses membres, tel le Club Montagnard, de fondation récente, qui cherche à procurer au plus grand nombre possible les joies des sports alpestres.
Mais, les sports d'hiver ne peuvent s'exercer sans un refuge approprié, refuge comprenant chambres et cuisine, où les fervents de la montagne puissent donner une preuve de leurs talents culinaires.
Ces refuges coûtent gros et ne sont guère à la portée d'une société de fondation récente comme l'est le Club Montagnard.
C'est pourquoi celui-ci cherche à se créer des ressources dans une soirée familière qu'il donnera prochainement.
Nul doute que le public, toujours généreux pour tout ce qui touche au développement physique de ses jeunes gens, ne se fasse un devoir d'assister nombreux à cette soirée, dont il gardera un bon souvenir.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
— Naissances. —
Janvier 1. Glasson Lilliane Odette, fille Xavier, imprimeur-éditeur, de Bulle, et de Jeanne née Lacombe, de Ceyzerieux (France).
3. Nidegger Jules-Jean, fils de Charles, charretier, d'Eoney, et de Marie Louise, née Wicht.
6. Levrat Max-Raymond, fils de Jules, marchand de bois, de Le Saugly, Esmonts et Pont (Veveyse), et de Séraphine, née Conus.
Gex Emile-François, fils de Félix, facteur postal, de Bulle, et de Marie-Louise, née Terreaux.
11. Pasquier Léonie-Joséphine, fille de Joseph, aubergiste, de Bulle, et de Julie, née Esciva.
— Décès. —
11. Bisig Barthélemy, docteur en médecine, d'Attinghausen (Uri), veuf de Marie-Elisabeth-Emma, née Dupré, 75 ans.
— Mariages. —
9. Morard Pierre-Emile, négociant, de Gumpfens, à Bulle, et Schouwey Jeanne-Françoise Colette, de Villarvolard et Hauteville.

Rhumatisants,
appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain **Rocco** à doubleur de flanelle, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris !
Exiger le nom de **Rocco**.
Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Société des Artilleurs de la Gruyère.
Assemblée générale au Café Chollet, à Bulle, Dimanche 26 Janvier, à 2 1/2 heures après midi.
Suis acheteur de **fromage**
gras, mi-gras et maigre. 144
Adressez les offres par écrit, sous H 500 B, à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Vente de bois.
Lundi 3 février, 260 billons sapin, soit 160 m³, provenant des forêts de Tissené-vaz et placés au bord du chemin de Motélon.
Rendez-vous, 10 h. au Paquaiet.
L'Inspecteur en chef des forêts.

A louer :
rue de Vevey, N° 500, un bel appartement exposé au soleil, de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, eau et lumière électrique, droit à la buanderie moderne.
S'adresser à Joseph Régis, ferblantier, Bulle.

A vendre à Broc
de gré à gré, 2 bâtiments comprenant 2 maisons d'habitation avec grange et remise, jardin attenant, situés à proximité de la fabrique et de la gare. Convient pour commerce.
Pour voir et traiter, s'adresser à M. Casimir Favre, aux Moulins, Broc.

Mises de bois.
Mardi 28 janvier, dans la forêt cantonale de Bouleyres, en Praz-Bosson, on vendra en mises publiques : 450 billons sapin 1er choix 80 billes hêtre, 8 billes chêne, 30 pièces de charpente, 6 poteaux chêne, 45 stères hêtre, 3 stères sapin, 45 tas de branches et rondins et 40 troncs.
Rendez-vous des miseurs, à 9 heures, à la ferme Yerly.
L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondt.
142

VILLE DE BULLE SOUMISSION
La Commune de Bulle met en soumission :
1^o Les travaux de creusement et remblayage pour l'ancienne conduite d'eau, depuis le marché-couvert en amont (approximativement 500 mètres).
2^o Les travaux de pose et de matage de dite conduite.
Prendre connaissance du cahier des charges au Bureau de Ville, où les soumissions seront reçues jusqu'au 1^{er} février 1913.
143
Le Secrétaire communal.

Fourniture de tuyaux.
La Commune de Bulle met en soumission la fourniture de 500 mètres de tuyaux fonte de 150 mm., livrables de suite en gare de Bulle.
Les offres sont reçues au Bureau de Ville, jusqu'au 1^{er} février 1913.
Le Secrétaire communal.

Vente juridique de montagnes.
L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie d'enchères publiques, **lundi 27 janvier 1913, à 2 heures, à la Salle du Tribunal, Château de Bulle, les alpages de Boverasse, Terroche, Petits Monts, appartenant à la Masse Dumand Ernest, à Romont, situés rière les communes de Cerniat et de Crésuz, d'une contenance de 100 poses, en un seul mas, dont une partie boisée. Chalets en bon état.**
Occasion exceptionnelle pour syndicat.
Prix d'estimation : fr. 58,000.—

Mises de bétail, chédail et mobilier.
L'Office des faillites de la Glâne procédera, le 30 janvier courant, à 10 heures du matin, au domicile de **Joseph Droux, à La Joux, à la vente en mises publiques de 4 vaches, 5 génisses, 1 cheval, 1 porc, 1 truie, 2 brebis, une certaine quantité de foin et regain, 1 voiture, 1 char, 1 charrue Brabant, des harnais, 3 traîneaux, 1 caisse à purin, divers outils aratoires trop longs à détailler et du mobilier.**
Office des faillites de la Glâne, Romont.

A vendre ou à louer
beau domaine d'environ 70 poses, à 20 minutes de Bulle. Situation exceptionnelle. Grand avenir. Occasion rare.
S'adresser à Henri Pasquier, notaire, Bulle (Gruyère).

A vendre
30,000 pieds de foin et regain à consommer sur place ou à distraire. S'adresser aux Sœurs Magnin, Pont-la-Ville. 139

A louer
de suite rez-de-chaussée, comprenant magasin, 2 chambres et cuisine.
S'adresser à M. Pierre Gremaud, Grand'rue 41. 61

BONBONS DES VOSGES
Aux bourgeois de sapins des Vosges. souverain contre rhumes, toues, catarrhes.
Déposé.
Goût agréable. — En vente partout. 17 ans de succès.
AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGER et PASCHE, Genève.

Truie à vendre.
A vendre pour cause de cessation de bail, une truie très sage, portante pour le 1^{er} mars.
S'adresser à Vincent Seydoux à La Tour. 121

Agence agricole Suisse
Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b, Genève. 984

Combustibles.
Houille de la Sarre, houille belge, anthracite belge, coke de la Ruhr et de Paris, briquettes Union, boulets d'anthracite, charbon de bois, chez Jos. REMY, BULLE.

A louer
grand magasin d'angle, agencé pour quincaillerie, avec ou sans appartement, situation exceptionnelle près des deux gares.
S'adresser à Ph. Dubas, place des Alpes, Bulle. 58

A LOUER
une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil.
A la même adresse on prendrait un enfant en pension. Bons soins assurés.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

On donnerait
à faner 35 ou 60 poses en foin et regain
S'adresser à Jacob Wysamuller, à la Léchère, Bulle.

Chien à vendre.
A vendre un jeune et bon chien de trait et garde, avec char et collier.
S'adresser à Boreard Emile, Vaulruz. 95

Chien à vendre.
A vendre un bon chien, croisé St-Bernard, de garde ou pour atelier, hauteur 78 centim., longueur 1 m. 10.
S'adresser à Alfred Pilet-Pilet, Rosnières. 96

La première hygiène
pour la santé de sa famille consiste à supprimer les vieux planchers poussiéreux, microbicides et à les transformer en parquets reluisants donnant aux appartements un air de confort moderne et apportant avec eux la santé et l'aisance. — Demandez un devis à tarifs réduits, pour la transformation de vos appartements à la Parqueterie de la Gruyère. Usines modernes, Boreard-Graugier et Cie, Neirivue.

Mme F. Ormin
Sage-femme
Reçoit des pensionnaires à toute époque.
TÉLÉPHONE 4588.
Confort. Prix modérés.
Près de la gare.
Rue de Berne 9, GENÈVE.

Les femmes votent

en paquets de 6 blocs :


Vermicelles	Petites pâtes
Etoiles	Pois au lard
Melon	Pois au jambon
Mignonnettes	Pois aux oreilles de porc
Petites pâtes aux tomates	Pois

Sortes extra : Champignons, Mockturtle, Oxtail

Liste de sortes :

A la Reine
Rumford
Crème d'avoine
Crème d'orge
Tapioca véritable
Tapioca-Julienne
Tapioca-Crêcy

Bonne-femme
Saint-Germain (petits pois)
Pois et riz
Lamballe (Pois et sagou)

Prière de s'assurer du nom Maggi et de la  „Croix-Etoile“.

Pour les Potages MAGGI

quand elles veulent quelque chose d'exquis.

en rouleaux de 6 tablettes :

Riz	Printanier
Riz Julienne	Haricots blancs
Sagou	Lentilles
Roussi	Blé vert
Oignon à la crème	Semoule d'avoine
Julienne	Orge
Parmentier	Smoule de froment

Préparé dans du lait
Le Café de Malt Rothreiner
représente la meilleure boisson
pour les enfants.

Qui en a bu en boira!

CARNAVAL!

Grand assortiment dans tous les articles.

TARLATANE lamée toutes nuances,	le mètre	20 ct.
TARLATANE unie, toutes nuances, larg. 145 c.,	le m.	50 ct.
PERCALE toutes teintes,	le mètre	48 ct.
SATINETTE très belle qualité, toutes teintes,	le mètre	68 ct.
SATIN SOIE toutes teintes	le mètre	85 ct.
VELOURS toutes teintes	le mètre	1.45
COUTIL fantaisie pour Clown,	le mètre	85 ct.
Grelots et plaques dorés,	la douzaine	10 ct.

Colliers — Etoiles — Papillons — Bracelets

Cordons — Diadèmes — Franges — Bas

Gants — Ruches — Echarpes — Jabots etc., etc.

Grand assortiment de masques en tous genres, depuis 5 ct.

Loups en satinette 75, 45 et 25 ct.

Tambourins 95, 75 et 45 ct.

Cornets — Serpentina

Costumes de Clowns sur commande, dep. Fr. 6.75

AU LOUVRE

BULLE

GOUDRON BURNAND

Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège.
30 ANS DE SUCCÈS contre CATARRHES, TOUX, BRONCHITES
1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

Influenza, Catarrhe chronique

A la suite de l'influenza, j'ai souffert pendant longtemps, le matin surtout, de toux violente, avec expectoration abondante. Je souffrais aussi fréquemment de maux de tête, et je n'avais pas d'appétit. Après avoir envoyé mon urine à l'Institut médical et par la nature, à Niederurnen, de H.-J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé, j'ai été complètement guéri à la suite de son traitement par lettre. Jost, Augustin, Obergesteln, le 20 juin 1911. Signature légalisée : Léo Jost, conseiller municipal.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

Grande liquidation générale aux Magasins

CASAGRANDE & GASPAROLI

Maison Enkerli. **BULLE** Vis-à-vis de l'Union.

GRANDS RABAIS

Fabrique de Meubles „GRUYERIA“, BULLE

Avant de faire vos achats : Visitez nos magasins.

Prix de gros à tout acheteur.

Marchandises de 1^{re} qualité. — Choix considérable.
Meubles garantis contre le chauffage central.

SOLIDITÉ ÉLÉGANCE BON MARCHÉ

Fabrique, Magasin et Bureau, à BULLE,
rue de Gruyères.

Magasin et Dépôt, avenue de Pérolles, 4, FRIBOURG,
vis à vis de la Gare.

Mises de bois.

Samedi 25 janvier 1913, la Commune de Broc exposera en vente par voie de mises publiques, 400 billes de foyard et 45 moules de même bois, préparés dans la forêt des Marches, ainsi que 50 m² de billons et 10 moules de bois de sapin se trouvant aux Gîtes.

Le bois des Marches sera mis sur place, rendez vous des miseurs à 1 h., à l'Hôtel de Ville de Broc.

Les forestiers seront à la disposition des miseurs dès les 10 heures du matin du même jour, au local mentionné ci-dessus, pour aller voir les bois des Gîtes, qui seront misés à l'Hôtel de Ville.

Broc, le 14 janvier 1913.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

A vendre pour cause de décès

un potager.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 86 B.

Foin et regain.

A vendre 8000 pieds de foin et regain de 1^{re} qualité, à consommer sur place. Bel emplacement pour 20 têtes de bétail.

S'adresser à Oberson, fermier, aux Chavannes, Le Pâquier.

On demande

La Fabrique de Grandson, pierres fines pour Horlogerie, demande des jeunes garçons et filles désirant se vouer à cette industrie. Ouvrage assuré et partie d'avenir. H 20316 L

ON CHERCHE

Jeune fille sachant faire la cuisine, pour restaurant.

A la même adresse, à vendre un billard américain, un gramophone et un appareil photographique.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 88 B. 126

Potager à vendre.

A vendre pour cause de départ, à bas prix, un grand et bon potager, pouvant servir pour hôtel ou pension.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 806 B. 76

Mises d'immeubles.

L'Office des faillites de la Glâne procédera, à l'Hôtel de Ville, à Romont, salle du Tribunal, le jeudi 23 janvier 1913, à 4 heures du jour, à la vente d'un domaine d'environ 15 poses, avec 2 bâtiments comprenant logement, grange et écuries, situé rière la Commune de Billens. Prix d'estimation : 31,000 francs.

Pour informations, s'adresser au sousigné 83 Alex. Ayer, préposé aux faillites.

Si vous voulez

vendre, acheter, louer, domaines, hôtels, cafés, maisons, villas, boulangeries, forges, etc., adressez-vous à

Louis Genoud

Cercle catholique,

BULLE

tous les mardis au St-Georges, à ROMONT.

Dimanche 26 janvier 1913

Cassée

à l'auberge du Lion-d'Or Hauteville.

Invitation cordiale.

Vincent Sudan, aub.

On demande un

Jeune homme

après d'un malade. La préférence serait donnée à une ordonnance ou à un infirmier. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 80 B. 114

Chiens à vendre.

A vendre 2 beaux chiens de 2 ans, n'ayant pas été dressés pour la chasse. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle sous H 67 B. 99

A louer

2 appartements. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 43 B. 77



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4
» . . . 6 mois » 2
Etranger. 1 an » 5
» . . . 6 mois » 3
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 ce

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Aux C.

Qui donc prétend ployés des C. E. G., grand nombre, suffis la besogne écrasante chargés ?

Une correspondan chef de gare à mém ce sujet par la Liber

Malgré cette déné quasi officielle, il pa che adressé à la Com Un commencement fait et un certain no ou d'ouvriers ont goie.

Mais il serait té des économies d'une serait en outre rouve Le renvoi d'un cert ployés occasionnera resteront un surcro l'on ne saurait leur accorder un supplé

Il est indéniable du personnel était est tout aussi indéai tements sont abou Pour être juste, il nomies réalisées de uniquement au pers

Si l'on veut rech mies de cette natu ment dans le petit p trouvera. Il faudrait beaucoup plus haut Il pourrait para parler de certaines ment où chacun de mies.

Cependant, le s du public doit prime tion.

Depuis longtemps désire, demande, e sage souterrain sous Romont pour abou C. E. G.

Cette question es sur le tapis et la passage a même é Département fédér fer.

Mais les C. E. G samment patronnés d'un ordre supérieu aux hautes protecti sent, ils ont touj qu'ici les obligation baient.